

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal

Du 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

BUDGET

13-2023 – Présentation du compte administratif 2022, compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité

14-2023 – Budget annexe commerce multiservice : compte administratif 2022, compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité

15-2023 – Budget annexe du lotissement Les Combes 2 : compte administratif 2022, compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité

16-2023 – Budget annexe du lotissement La Gite : compte administratif 2022, compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité

17-2023 – Budget annexe du lotissement La Gite : clôture et affectation du résultat – Transfert de l'excédent au budget principal

Approuvée à l'unanimité

18-2023 – Budget communal 2023 : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Approuvée à l'unanimité

19-2023 – Budget communal : budget primitif 2023 – Vote du taux d'imposition 2023

Approuvée à l'unanimité

20-2023 – Budget annexe commerce multiservice : budget primitif 2023 – affectation du résultat

Approuvée à l'unanimité

21-2023 – Budget annexe lotissement Les Combes 2 : budget primitif 2023

Approuvée à l'unanimité

22-2023 – Création d'un budget lotissement Les Etangs : budget primitif 2023

Approuvée à l'unanimité

23-2023 – Création d'un budget annexe MAM (Maison d'Assistants Maternels) : budget primitif 2023

Approuvée à l'unanimité

FONCIER

24-2023 – Les propriétaires de la parcelle cadastrée section C 2039, située chemin des Roses, propose la cession de ladite parcelle à la Commune de Poiroux

Approuvée à l'unanimité

25-2023 – Proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée section C 1888 pour le projet de création d'une liaison douce, piétonne et cyclable, par le pont de La Madeleine

Approuvée à l'unanimité

SCOLAIRE

26-2023 - Proposition de convention avec l'Inspection Académique pour le prêt de matériel pédagogique adapté

Approuvée à l'unanimité

SYDEV

27-2023 – Présentation de 3 nouvelles conventions pour la continuité et la fin des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage, rues du Payré et du Stade.

Approuvée à l'unanimité

LE MAIRE

Edouard de La BASSETIERE



L'ADJOINT AU MAIRE

Francis CHUSSEAU



LA SECRETAIRE

Annie RENOUF

